

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-29/2021**

**Date de convocation et d'affichage : 7 mai 2021**

**Objet : Convention d'engagement sur la transmission des bulletins d'état civil à l'INSEE.**

L'an deux mil dix-vingt-et-un et le douze mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

**Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – GIROT Dominique – COMBRISSON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – SALATA Philippe.**

**Excusés : ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – VANDECASTEELE Corinne – BABILLON Agnès.**

**Absents : Néant.**

**Procuration : ANGE Josianne à ROBIN Christèle – JUVENON Marie-Hélène à LARUE Fabrice – VANDECASTEELE Corinne à SALATA Philippe – BABILLON Agnès à AUROUX François.**

**Christèle ROBIN a été élue secrétaire de séance.**

- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ♦ Vu projet de convention ci-annexé,

Considérant que, la commune de Clérieux transmet depuis plusieurs années les bulletins d'état civil (naissances, décès, mariages, pacs, etc.) de façon dématérialisée à l'Insee, afin de permettre l'alimentation du répertoire national d'identification des personnes physiques.

Considérant que, ce choix de transmission a fait l'objet d'une convention établie au moment du passage à la dématérialisation. Cette convention a été cosignée par le Maire et par le Directeur Régional de l'Insee, en charge du suivi de la commune.

Considérant que, cette convention était en vigueur jusqu'à mi-2020 elle est désormais caduque. Que l'Insee a décidé d'actualiser et de simplifier ces documents contractuels en élaborant un modèle d'acte d'engagement, lequel devient pérenne une fois signé par le Maire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** l'acte d'engagement pour l'envoi dématérialisé des différents bulletins d'état-civil vers l'INSEE.

**AUTORISE** le Maire à signer cette convention et tout document y afférent.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Clérieux, le 17 mai 2021.**

**Le Maire  
Fabrice LARUE**

